



FICHE DE POSTE Ville de Périgny

DESCRIPTION DU POSTE

Intitulé du poste	Agent d'entretien et agent d'interclasse contractuel
Lieu et temps de travail	Multi-sites, temps non complet (20h hebdomadaires)

AGENT

Nom, prénom	
Catégorie, Grade, temps de travail	Catégorie C, Adjoint technique, temps non complet (20h)
Service, direction	Education
Effectifs encadrés (si pertinent)	
Supérieur Hiérarchique N+1	Responsable du service vie scolaire et périscolaire

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Missions principales	Surveillance cantine Entretien
Activités principales	Aide et surveillance des enfants pendant le temps de repas Entretien des bâtiments et équipements communaux Service de la restauration Nettoyage des locaux et du matériel de restauration
Spécificités de la fonction	Tenue règlementaire

ENVIRONNEMENT DE L'EMPLOI

Liaisons fonctionnelles	Le cuisinier, l'encadrant intermédiaire du service entretien
-------------------------	--



FICHE DE POSTE Ville de Périgny

Autres relations	Les agents du service école Les agents chargés de l'interclasse

COMPETENCES ET QUALITES ATTENDUES	
Compétences et expériences souhaitées (savoirs)	<ul style="list-style-type: none"> Formation de base en hygiène et entretien des locaux Expérience de l'entretien en milieu professionnel Connaissance de base de la méthode H.A.C.C.P Rigueur et respect des règles en matière de sécurité alimentaire et d'hygiène Organisation et travail soigné Aisance dans la communication avec les enfants Aptitude à travailler en équipe Autonomie - Organisation Capacité à mettre en œuvre des consignes simples
Qualités attendues (savoir faire et savoirs comportementaux)	<ul style="list-style-type: none"> Soins et rigueur dans l'exécution des tâches Qualités relationnelles Patience Ecoute Attitude éducative autour du temps de repas Aptitude à rendre compte : transmettre les informations et signaler toutes anomalies ou dysfonctionnements Ponctualité Respect de la hiérarchie Sens du Service Public : respect de l'image du service public, discrétion professionnelle, disponibilité, égalité de traitement, comportement interne et externe

Date d'actualisation : le 13 août 2019